

MICHELIN Bassens

La CFE-CGC à Bassens :

Pour Qui :

La CFE CGC est un syndicat catégoriel, cela veut dire que dans le cadre des élections professionnelles, nous ne pouvons présenter des candidats que sur les collèges des AV2 et AV3

Cependant notre volonté sur le site de Bassens (comme sur la MFPM) est de représenter tous les salariés et mettre notre énergie pour défendre et améliorer les conditions de travail et les salaires de tous.

Pour exemple, notre travail sur l'ISDE, qui profite à l'ensemble des salariés partis en Indonésie.

Dans l'intérêt de Tous

Pourquoi :

La Section CFE CGC à Bassens à 10 ans ; elle a vu le jour suite à des accords signés par d'autres organisations syndicales qui ne prenaient pas en compte l'intérêt des cadres, techniciens et managers

Il y aura toujours des inégalités à combattre et des négociations à mener pour vos Elus.

Pour exemple, les 1.35% pour les cadres.... !

Pour plus d'égalité

Le saviez-vous ?

Les 1.35% :

Les salariés de la MFPN travaillent 212 jours et ceux de SIMOREP 215 jours.

Les 1.35% ont vu le jour en 2000 pour uniformiser le temps de travail de tous dans le groupe Michelin, sauf pour les CADRES de Bassens !

Cette situation a été dénoncée tous les ans par les élus de la CFE CGC depuis 2009, date de création de la section syndicale ; Enfin, pour la première fois en 9 ans, la direction semble prête à ouvrir les portes d'une négociation...

La ténacité des Elus CFE CGC va pouvoir enfin aboutir pour mettre fin à cette injustice.

Les changements d'organisation :

Les changements d'organisation dans les services doivent être accompagnés d'étude OI, de consultation CE et CHSCT.

Notre vision est qu'il y a encore des déséquilibres de traitement ; Pourquoi n'y-a-t-il pas d'étude OI et de consultation du CE sur les changements d'organisations qui peuvent toucher des services administratifs comme un service achat ou un bureau d'étude ?

La méthode est trop souvent adaptée à la population touchée par le changement.

Ces services ont un rôle aussi important que la production ; il faut s'assurer que les salariés de ces services puissent conduire à bien l'ensemble de leur mission tout en respectant leur condition de travail ; c'est une de nos priorités.

Nous sommes évidemment pour le changement mais pas sans accompagnement et pas à n'importe quel prix.

L'union faisant la force,
vos élus CFE CGC sont là pour vous aider !

Le calendrier de la CFE CGC pour juillet :

Négociation sur la réorganisation du service des pompiers

Préparation de la négociation des 1.35% pour les cadres

Réunion CE du 25 juillet et réunion DP du 4 juillet

Pour toutes questions ou vos étonnements dans l'entreprise :
contactez vos représentants CFE-CGC !

Claude Daubercies, Benoit Iztueta, Daniel Cordelier, Thierry Négret